



Réserve Naturelle Régionale  
**PARTIAS**

## COMPTE-RENDU

### REUNION DU COMITE CONSULTATIF

DU 4 FEVRIER 2020 A PUY-ST-ANDRE (05)



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO Provence Alpes Côte d'Azur -  
Antenne des Hautes-Alpes  
11 ave René Froger - 05100 BRIANCON



COMMUNE DE  
PUY-SAINT-ANDRE

**Mairie de Puy St-André**  
Le Village 05 100 - PUY  
SAINT-ANDRE



**Rédaction:** Vanessa FINE

**Diffusion:** membres du Comité consultatif, présents et excusés (voir annexe)

#### ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'année 2019
- Évaluation du Plan de Gestion
- Perspectives pour 2020 (élaboration du nouveau plan de gestion...)
- Actualités et demandes
- Questions diverses

#### INTRODUCTION

Introduction par Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-André,

L'essentiel pour Puy Saint André est que les Partias ne soient pas une mise sous cloche. Il ne faut pas que ce soit un espace fermé mais un laboratoire pour l'avenir et pour les autres territoires. Pour faire prendre la mesure à chacun de ses impacts. Toute activité humaine a un impact sur la biodiversité. L'idée de la réserve naturelle c'est faire pour, développer la pédagogie, apprendre à se connaître, apprendre à connaître ce qu'on a sur le sol, sur l'environnement et de faire en sorte que partout ailleurs, sur le reste du territoire on fasse attention.

Ce que souhaite la commune de PSA est de cheminer ensemble, apprendre à se connaître et construire ensemble des projets. On voit que ça marche. La relation avec tous les partenaires sont constructives. Que tout le monde fait l'effort de mesurer ses impacts et de faire attention. Quand on regarde toutes les photos et tout ce qui a été fait sur ce territoire, c'est extraordinaire (cf. bilan en image des 10 ans). Merci à la Région, à la LPO et aux bénévoles autour de cet espace, des projets qui s'y font et ce qu'il s'y passe. On remercie très fortement en tant qu'élus, la présence de la LPO sur le territoire. Ça montre que ça marche. C'est un territoire qui peut montrer l'exemple.

Introduction par Anne-Marie Forgeoux, conseillère régionale désignée pour présider le Comité consultatif

Le nouveau périmètre pour la Réserve naturelle, étendue de 100ha, va permettre de réaliser un nouveau plan de gestion pour la période de 2021-2030. La procédure de renouvellement de la réserve a été menée avec le concours des gestionnaires, avec l'accord du propriétaire, et a été suivie d'une phase de consultation institutionnelle et publique aux avis très favorables. Pour l'année 2020 est proposée une subvention à hauteur de 40 000 euros.

Suite à la reconduction de la réserve naturelle, de nombreuses tâches nous attendent et dont l'élaboration d'un nouveau plan de gestion qui se fera en consultation avec les habitants et usagers. Le projet de sentier ludo-pédagogique au sommet de Serre Chevalier, pour lequel une réunion de présentation avec les partenaires a eu lieu ce jour, avance. La Région est favorable à ce projet et apportera son aide, reste à décider du porteur de projet.

Enfin, le congrès des Réserves naturelles de France (RNF) accueilli en 2019 au Monetier les Bains a été un bel événement qui a réuni 300-400 personnes. Les acteurs de ce bel événement sont remerciés.

Introduction par Benjamin Kabouche, directeur de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette réserve fait école pour la concertation, le fonctionnement, son mode de gestion, c'est un territoire qui apparaît comme bien géré, sans conflit majeur. On a tous grandi ensemble, les suspicions et craintes entre usagers ont été levées.

L'enjeu pour le futur est double : Réussir à concilier les besoins entre économie (activité éco touristique), sociale (situation pour les habitants usagers, monde rural) et protection de la biodiversité ; Intégrer l'enjeu du climatique avec les cortèges floristique et faunistique qui vont changer.

Composition du Comité consultatif (CC) :

- ➔ Proposition d'intégrer comme membre du CC les personnes et structures participants activement à la gestion de la réserve naturelle (cités sur les diapos de la présentation + Réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso - MAB).
- ➔ Avis de principe positif du Comité consultatif. La composition du nouveau CC fera l'objet d'un arrêté du Président de Région.
- ➔ Les membres du conseil scientifique de la RNR (comme Alain Roques de l'INRA) sont invités au CC.

## BILAN DES ACTIONS 2019

---

Le diaporama présentant les différents points est joint en annexe du compte-rendu. Le [rapport d'activité 2019](#) de la gestion de la RNR des Partias est disponible en ligne sur <http://paca.lpo.fr/partias> dans la rubrique [documentation](#).

La soirée de célébration des 10 ans de la Réserve naturelle régionale était animée autour d'un **table ronde « Tourisme et Environnement »** ([replay disponible en ligne](#)). Pierre Leroy confirme que les personnes présentes étaient très intéressées et se sont saisies du sujet, ce qui a amené du débat. Alain Prouvé serait favorable à renouveler l'expérience. C'était la première fois dans le Pays que l'on parlait ouvertement de comment on pratique la montagne, comment gérer la sur fréquentation.

La LPO essaie de proposer des **animations « Grand public »** plutôt hors saison touristique. Une seule sortie de randonnée découverte a eu lieu dans l'été, ciblée pour les résidents des Combes.

Lucien Agresti a trouvé cette idée très intéressante car elle était ciblée sur la période où le plus grand nombre de résidents sont présents. D'après son ressenti, la Réserve naturelle pouvait déranger pas mal de personnes aux Combes, notamment du fait de l'afflux de véhicules, mais ce type d'action permet de faire se retrouver les résidents et la Réserve.

Patrick Michel renouvelle sa demande de passage du **Grand trail des Ecrins** dans la Réserve, toujours en partenariat avec les gestionnaires qui sont satisfaits. Du fait du nouveau règlement, une autorisation formelle de la Région est maintenant nécessaire. Vanessa Fine pose la question d'une autorisation annuelle ou pluriannuelle. Espoir Bouvier préfère rester sur une autorisation annuelle.

Autres projets périphériques identifiés :

La course de ski alpinisme « **Alpi Serre Che** » a été organisée en 2018 et 2019, sur le secteur du Prorel et Richer Blanc. Si elle a lieu en 2020, il faudra que les organisateurs demandent une autorisation de la Région. Patrick Michel informe que le Président de l'association organisatrice a démissionné, il semblerait qu'il n'y ait pas d'édition 2020. Le Comité demande aux gestionnaires de la RNR de faire un courrier d'information du nouveau périmètre et règlement de la Réserve naturelle régionale à l'association en question.

Gérard Allemand informe le Comité qu'une course de VTT « **Alps Epic Events** » devrait passer dans la RNR entre le col de la Ricelle et le col de la Pisse le 28 juin 2020. Une réunion a justement lieu dans la semaine à la semaine à la DDT avec les animateurs Natura 200 et les organisateurs. La DTT les invitera à se rapprocher de la conservatrice de la RNR pour demander une autorisation.

La DTT voit passer toutes les demandes de courses donc devrait dorénavant signaler le besoin de demande d'autorisation à la Région au titre de la Réserve naturelle régionale.

Pour Espoir Bouvier, ce type d'autorisation liée à un événement permet de jauger la sensibilité par rapport aux enjeux écologique au cas par cas.

Pour Benjamin Kabouche, si une interdiction ferme de toute course dans les espaces protégés était adoptée, les événements se répercuteraient sur d'autres territoires non gérés dans des conditions non cadrées, ce qui n'est pas forcément souhaitable.

Vanessa Fine présente un nouveau produit « **Forfait ski rando** » proposé par Serre-Chevalier et l'offre de sortie proposée par le bureau des guides de Serre-Chevalier. Il s'agit d'une sortie dans la Réserve naturelle régionale. Bien que la circulation en hiver ne soit pas réglementée, ce produit commercial a été proposé sans concertation avec les gestionnaires. Guillaume Bertrand estime que les ventes de ce produit restent infimes mais n'a d'éléments chiffrés à ce jour.

Benjamin Kabouche demande qui est à l'origine de ce projet commercial, qui surprend dans le contexte de partenariat développé ensemble.

Guillaume Bertrand s'engage à creuser la question pour en reparler prochainement avec plus d'éléments.

Sylvain Coussoulet transmettra également l'information aux accompagnateurs du bureau mais n'a pas de contacts avec les guides.

Le Comité demande aux gestionnaires de la RNR d'adresser un courrier Serre Chevalier et au bureau des guides pour amorcer la discussion, rappeler la réglementation actuelle, et fixer une réunion entre gestionnaires et promoteurs du produit.

Présentation par Alain Roques. L'INRA fait bcp d'études scientifiques dans le Briançonnais.

Contribution à l'**inventaire des insectes phytophages** de la RNR des Partias. Groupes cibles : xylophages et défoliateurs (notamment tordeuse du mélèze). Progrès importants sur capricornes : avec phéromones d'une espèce, possibilité de capture d'autres espèces (et notamment envahissantes). Test de différentes combinaisons de composés pour attirer les individus. Pièges qui émettent des substances attractives pendant 3 semaines. Capture de 126 espèces (très grosse proportion de faune des groupes évoqués).

Partias 2019 : 3 pièges différents (noir, vert et vert/noir), 8 espèces capturées dont ravageurs (xylophages). « Pic de piégeage » entre fin mai et fin aout. Comparaisons avec d'autres zones protégées du Briançonnais : différences entre zones apparemment dues à différences des cortèges végétaux.

Tordeuse du mélèze se porte le mieux autour de 1850m d'alti. Combe = placette sentinelle. Chute des populations car décalage de période bourgeons des mélèzes.

Perspectives : rajouter des pièges différents pour piéger d'autres espèces et poursuivre récolte branche mélèzes.

Proposition d'**étudier la faune du sol** (tous les milieux, transects linéaires), en partenariat avec la LPO sur le terrain. Etude soumise à autorisation de la Région pour prélèvement d'espèces (piège qui tue va à l'encontre du principe protection faune). Une demande sera faite pour 2020. Le projet est approuvé à l'unanimité par le comité consultatif.

## ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION 2011-2019

---

Le diaporama présente la méthode et les résultats de l'évaluation. La discussion porte sur les 4 objectifs opérationnels les moins bien réalisés et/ou atteints et/ou pertinents et/ou formulés.

- « **A2. Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique** » est jugé mal rédigé car il y a dans le même temps des actions de plantation de Pin cembro.

Vanessa Fine indique que l'intention initiale était de laisser l'évolution de la forêt se faire vers un stade climacique, mais il a été prévu également de mener des actions de « restauration écologique » pour diversifier la forêt et accélérer le retour du Pin cembro (le stade climacique étant une ombraie mélézin).

La question se pose de rester sur des opérations de restauration et changer l'objectif (« intervenir ») ou bien de rester sur un objectif de « laisser faire ».

Francois Ortar justifie la modification d'objectif car ce qui était cohérent il y a 10 ans ne l'est peut-être plus aujourd'hui.

Benjamin Kabouche précise que les forêts mixtes sont les plus résilientes, donc dans le contexte du changement climatique nous avons intérêt à favoriser la diversité des essences végétales.

Yves Zabardi et la mairie précisent que les gens sont attachés au Pin cembro (côté culturel) et que l'aspect chantier participatif é été très apprécié.

Espoir Bouvier justifie la plantation de cembro par de la restauration écologique.

René Conraud interroge le comité : est-ce l'objectif d'une réserve de planter des arbres ? ou bien doit-elle conserver son patrimoine naturel ?

Il est précisé que seule une partie de la forêt des Partias a fait l'objet de plantation. De même seule une partie de la forêt peut être exploitée du fait du nouveau règlement de la RNR. Une grande partie de la forêt reste inexploitée et non plantée.

Le Comité défend l'idée qu'une réserve naturelle régionale a aussi un rôle de laboratoire, d'expérimentation, et pas uniquement de conservation.

Le CC acte que le plan de gestion aille dans ce sens, avec des espaces en libre évolution et des espaces où des plantations sont envisageables.

- « **D1. Maintenir la pratique de la fauche traditionnelle si possible tardive** » est un enjeu important mais périphérique à la réserve, et non maîtrisé, avec des résultats non satisfaisants. La pratique de la fauche dans les « prés de lin » a été abandonnée peu après le classement de la RNR, du fait de la prise de retraite de l'agriculteur local. Les prés ont depuis été donnés à pâturer aux éleveurs, en vertu d'une convention à durée déterminée. Les vaches pâturent maintenant les prés de lin dès la mi/fin juin, alors qu'auparavant elles ne passaient que tardivement, après la fauche. La question est de savoir si la Réserve naturelle doit maintenir cet objectif de conserver des prairies de fauche (et maintenant les restaurer) ou bien laisser faire. Vanessa Fine précise que l'enjeu est d'autant plus important car ce secteur est situé juste à l'entrée de la réserve mais en dehors. Pour les visiteurs qui ne regardent pas le détail de la carte, les prés font partis de la réserve et sont dégradés localement par le piétinement des vaches près du ruisseau.

Le Comité est convaincu de la nécessité de maintenir cet objectif concernant les prairies de fauche. Une veille est à assurer quant au renouvellement des baux.

Le futur plan de gestion mentionnera

Objectif à long terme : restaurer des prairies de fauche sur les prés de lin

Objectif opérationnel : maîtrise foncière des prés de lin (nouvelle campagne de récupération des biens vacants à lancer par la commune)

- « **H1. Assurer une veille sur le patrimoine géologique du site** » est jugé inadapté (non utile) et donc non réalisé.

L'objectif à long terme « H Préserver le patrimoine géologique » est à maintenir, mais avec quel(s) objectif(s) opérationnel(s) et action(s) ?

Le Comité souhaite maintenir cet objectif de veille sur le patrimoine géologique, sans suggestion d'action.

- « **P1. Mettre en place une politique pénale en accord avec le Procureur** » est partiellement réalisé, avec des résultats non satisfaisants et des moyens déployés insuffisants

Les missions de police étaient jugées non prioritaires jusqu'ici, mais après une longue phase de sensibilisation, avec l'aide des volontaires en service civique notamment, la conservatrice constate que des infractions persistent, en particulier les chiens non tenus en laisse (avec propriétaire à proximité réfractaires à l'idée que leur compagnon puisse avoir un impact pourtant parfois avéré).

La conservatrice fait part de la difficulté à assurer des missions de police en étant seule commissionnée et en assurant ces missions de façon non ciblée. Une opération a eu lieu en 2019 avec l'ONF sans qu'aucun procès-verbal ne soit dressé ce jour-là.

Le Comité consultatif souhaite maintenir cet objectif lié aux missions de police, avec une action de police en interservices annuelle. L'OFB et l'ONF proposent de coordonner une journée en juin ou pendant les vacances d'été.

## PERSPECTIVES POUR 2020

---

Le nouveau plan de gestion se fait avec un volet de **concertation citoyenne** sur un périmètre élargi correspondant au bassin de vie autour de la RNR (le Grand Briançonnais), avec le soutien de la Fondation de France.

Le Comité sera consulté en fin d'élaboration du plan de gestion pour validation, en octobre 2020.

Un **nouveau panneau** est prévu en entrée de réserve, avec le nouveau périmètre et le nouveau règlement. Ce dernier est compliqué à présenter, avec des détails de période, d'altitude, etc. Un groupe de travail sera constitué pour y travailler.

## ACTUALITES ET DEMANDES

---

Les éleveurs et le CERPAM demandent à installer de **nouveaux abreuvoirs** car l'état actuel n'est pas satisfaisant pour le bétail. Les abreuvoirs actuels sont non fonctionnels (insuffisants, trop hauts pour les brebis, pas pratiques pour les vaches). Le manque d'eau au niveau de la cabane des Partias entraîne des mouvements du troupeaux en aller-retour donc un impact par piétinement.

Le CERPAM, excusé pour cette réunion, avait mentionné qu'il faut 6000L/jour pour les brebis soit 12 abreuvoirs de 500L.

La commune souhaite limiter à 8 abreuvoirs fonctionnels car le troupeau passe deux fois par jour (matin et soir) donc le besoin n'est pas de 6000L en une fois. La proposition serait de ne pas reprendre le dispositif d'alimentation, donc pas de modification du prélèvement, aussi les travaux se limiteraient pour le moment à l'installation des abreuvoirs celés au sol et l'enfouissement de du tuyau de raccord sur environ 150m.

Ces travaux en Réserve naturelle appellent une autorisation de la Région (qui pourrait être incluse dans le plan de gestion global). Mais les travaux en site classé et en particulier la modification du paysage nécessitent probablement aussi une autorisation de la DREAL.

Reprendre le captage existant, pour prélever plus d'eau, demanderait des travaux beaucoup plus lourds et des autorisations plus complexes (Loi sur l'eau).

Se pose enfin la question de la disponibilité globale de la ressource en eau à moyen/long terme.

Le CERPAM et les éleveurs étant absents lors de la réunion, la question sera re-soulevée lors du Comité prévu en octobre.

En attendant, le plan de gestion mentionnera le projet (en affinant la contreproposition de la commune de 8 nouveaux abreuvoirs sans augmentation du prélèvement) et prévoira une étude de la disponibilité de la ressource en eau.

## QUESTIONS DIVERSES

---

Pierre Leroy présente les **projets de la SEVE** (société d'économie mixte "Soleil Eau Vent Energie"). Il manque 52% de production à la CCB pour être autonome. La SEVE a 20 centrales photovoltaïques sur le réseau.

- Projet de turbinage d'AEP de St Martin de Queyrières.
- Projet de turbinage sur le torrent de Sacha : installation de capteurs de mesures en cours > calcul de la rentabilité de la production. Tronçon court-circuité de 300 m. Pas encore de décision finale.
- Projet d'éoliennes au col du Prorel : restitution de l'étude sur le potentiel éolien le 24 février 2020 (mât de mesure de 50m pendant 2 ans). Si positif : installation envisagée de 2 à 3 éoliennes de 50m pour produire 2,3 MW.

## CONCLUSION

---

Prochaine réunion du Comité consultatif en octobre 2020.

## Annexe 1

### PRESENTS

Structure	Nom	Fonction	e-mail
Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur	Anne-Marie FORGEOUX	représentante du président de région (maire Monetier)	<a href="mailto:amforgeoux@maregionsud.fr">amforgeoux@maregionsud.fr</a>
	Espoir BOUVIER	Direction de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture - Service espaces naturels et forêts	<a href="mailto:ebouvier@maregionsud.fr">ebouvier@maregionsud.fr</a>
	Robert GENTILI	Chef de projet PNR et Leader, territoires des Grandes Alpes	<a href="mailto:rgentili@maregionsud.fr">rgentili@maregionsud.fr</a>
Mairie de Puy-Saint-André	Pierre LEROY	Maire	<a href="mailto:pierre.leroy103@orange.fr">pierre.leroy103@orange.fr</a>
	Luc CHARDRONNET	Conseiller municipal et Président AFP Puy Saint André	<a href="mailto:luc.chardonnet@hotmail.fr">luc.chardonnet@hotmail.fr</a>
	Alain PROUVE	Conseiller municipal - référent RNR	<a href="mailto:prouvealain@gmail.com">prouvealain@gmail.com</a>
	Olivier REY	Conseiller Municipal	<a href="mailto:latelierdorey@aol.com">latelierdorey@aol.com</a>
LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vanessa FINE	Conservatrice de la RNR	<a href="mailto:vanessa.fine@lpo.fr">vanessa.fine@lpo.fr</a>
	Benjamin KABOUCHE	Directeur	<a href="mailto:benjamin.kabouche@lpo.fr">benjamin.kabouche@lpo.fr</a>
	Jean-Paul COULOMB	Administrateur	<a href="mailto:jean-paulcoulomb@sfr.fr">jean-paulcoulomb@sfr.fr</a>
	Yves ZABARDI	Bénévole GL Briançonnais / RNR Partias	<a href="mailto:yzabardi@orange.fr">yzabardi@orange.fr</a>
	Anna PONTOIRE	Volontaire en service civique	<a href="mailto:anna.pontoire@lpo.fr">anna.pontoire@lpo.fr</a>
	Jonathan CORJON	Volontaire en service civique	<a href="mailto:jonathan.corjon@lpo.fr">jonathan.corjon@lpo.fr</a>
DDT - Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes	Gérard ALLEMAND	DDEA 05/SEEN/ENEE	<a href="mailto:gerard.allemand@hautes-alpes.gouv.fr">gerard.allemand@hautes-alpes.gouv.fr</a>
OFB 05	Stephanie LIMON	Unité Territoriale Nord	<a href="mailto:stephanie.limon@ofb.gouv.fr">stephanie.limon@ofb.gouv.fr</a>
	René CONRAUD	Unité Territoriale Nord	<a href="mailto:rene.conraud@ofb.gouv.fr">rene.conraud@ofb.gouv.fr</a>
ONF UT Briançon	François ORTAR	Agent patrimonial par intérim 2018-2019	<a href="mailto:Francois.Ortar@onf.fr">Francois.Ortar@onf.fr</a>
	Maxime CHENAUD	Agent patrimonial par intérim depuis 2020	<a href="mailto:maxime.chenaud@onf.fr">maxime.chenaud@onf.fr</a>
CCB	Isabelle BONHOMME	Responsable du Développement Durable	<a href="mailto:i.bonhomme@ccbrianconnais.fr">i.bonhomme@ccbrianconnais.fr</a>
Serre Chevalier Vallée - CDA	Guillaume BERTRAND	Responsable "expérience client"	<a href="mailto:guillaume.bertrand@compagniedesalpes.fr">guillaume.bertrand@compagniedesalpes.fr</a>
SIVM Serre-Chevalier	Sylvie DAO-LENA	Présidente	<a href="mailto:s.daolena@saintchaffrey.fr">s.daolena@saintchaffrey.fr</a>
Association Les amis des Combes	Lucien AGRESTI	Président	<a href="mailto:lucien.agresti@laposte.net">lucien.agresti@laposte.net</a>
	Denis HEDE	invité	<a href="mailto:den.hede@laposte.net">den.hede@laposte.net</a>
INRA	Alain ROQUES	Centre de recherche d'Orléans, Unité de Zoologie Forestière	<a href="mailto:alain.roques@orleans.inra.fr">alain.roques@orleans.inra.fr</a>
Mountain Wilderness	Rémy BERNADE	Délégué MW 05	<a href="mailto:bernade.remy@orange.fr">bernade.remy@orange.fr</a>
SNAM 05	Raphaël BONENFANT	Représentant du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne - Section Hautes-Alpes	<a href="mailto:snam.hautes.alpes@gmail.com">snam.hautes.alpes@gmail.com</a>

Ecrins Trail running – courir en Briançonnais	Patrick MICHEL	Directeur de courses	<a href="mailto:courir.briancon@wanadoo.fr">courir.briancon@wanadoo.fr</a>
Bureau des guides Serre-Chevalier	Sylvain COUSSOULET	Accompagnateur en Montagne	<a href="mailto:s.coussoulet@orange.fr">s.coussoulet@orange.fr</a>

## EXCUSES

---

Structure	Nom	Fonction	e-mail
LPO	Alain GIRODON	Administrateur	<a href="mailto:alain.girodon@free.fr">alain.girodon@free.fr</a>
	Pierre BONNEAU	Bénévole GL Briançonnais / RNR Partias	<a href="mailto:pierre.bonneau05@gmail.com">pierre.bonneau05@gmail.com</a>
	Magali GOLIARD	Directrice adjointe	<a href="mailto:magali.goliard@lpo.fr">magali.goliard@lpo.fr</a>
DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur	Martin Gascuel		<a href="mailto:martin.gascuel@developpement-durable.gouv.fr">martin.gascuel@developpement-durable.gouv.fr</a>
DDT 05	Bénédicte FRIER-MARCIEN	Resp. Espaces naturels & évaluation environnementale	<a href="mailto:benedicte.frier@hautes-alpes.gouv.fr">benedicte.frier@hautes-alpes.gouv.fr</a>
OFB Equipe « galliformes de montagne »	Ariane BERNARD-LAURENT		<a href="mailto:ariane.bernard-laurent@ofb.gouv.fr">ariane.bernard-laurent@ofb.gouv.fr</a>
Commune de La Salle les Alpes / Service Urbanisme	Jean-Paul Salle	Adjoint à l'Urbanisme, Forêt, Agriculture	<a href="mailto:urbanisme@lasallelesalpes.fr">urbanisme@lasallelesalpes.fr</a>
CBNA	Sylvain ABDULHAK	Botaniste phytosociologue	<a href="mailto:s.abdulhak@cbn-alpin.org">s.abdulhak@cbn-alpin.org</a>
Station Alpine Joseph Fourier	Laurence Despres	Maitre de conf.	<a href="mailto:laurence.despres@univ-grenoble-alpes.fr">laurence.despres@univ-grenoble-alpes.fr</a>
CERPAM - ingé et tech départementaux	Ariane LERUSSI / SILHOL		<a href="mailto:asilhol@cerpam.fr">asilhol@cerpam.fr</a>
Association autour de Saint Roch	Gérard Barnéoud	Président	<a href="mailto:gerard.gba@hotmail.fr">gerard.gba@hotmail.fr</a>
Office de Tourisme Serre Chevalier Vallée - Briançon	Marie-Aude PUY	Directrice adjointe	<a href="mailto:direction2@serre-chevalier.com">direction2@serre-chevalier.com</a>
Christophe Perrie	Christophe Perrier	Botaniste / malacologue	<a href="mailto:christophe.perrier047@orange.fr">christophe.perrier047@orange.fr</a>
Parc naturel régional du Queyras	Anne-Laure Bonato	Animatrice Natura 2000 ZPS Bois des Ayes et Haut-Guil Technicienne biodiversité, Attachée scientifique Réserve naturelle nationale Ristolles Mont Viso	<a href="mailto:Anne-Laure Bonato &lt;al.bonato@pnr-queyras.fr&gt;">Anne-Laure Bonato &lt;al.bonato@pnr-queyras.fr&gt;</a>